

AGENTE / AGENT D'EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LUDIQUES

FAMILLE - SPORTS

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME E/M I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux
 Correspondance RIME E/M FPELOG03 Ouvrier de maintenance

MÉTIER

Définition	Effectue les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements, matériels sportifs et aires de jeux. Assure la surveillance des équipements et des usagers et veille au respect des normes de sécurité. Accueille et renseigne les usagers
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Agente / Agent d'accueil des équipements sportifs • Agente / Agent de surveillance des équipements sportifs • Agente / Agent d'entretien et de gardiennage des équipements sportifs • Agente / Agent d'entretien des aires de jeux
Emplois liés	<ul style="list-style-type: none"> • 06/D/33 - Agente / Agent de maintenance des équipements sportifs et des aires de jeux
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du professionnalisme et de la vigilance • Renforcement de la sécurisation des usagers • Diversification des publics, dont les auto-organisés • Développement de la médiation dans le cadre de la démocratie de proximité • Adaptation des services et des structures aux nouveaux besoins des usagers : sécurité, hygiène, qualité, proximité, autonomie des usagers • Évolution de la réglementation des aires de jeux, labellisation, réorganisation des services avec un personnel spécialisé dans la maintenance des jeux • Sensibilisation au développement durable et à la maîtrise des coûts • Adaptation des services aux évolutions technologiques des équipements et matériels
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département, région • Généralement rattaché au service des sports, aux services techniques ou au service espaces verts
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail souvent seul, majoritairement au sein des équipements et à l'extérieur • Horaires souvent décalés (parfois le week-end) selon les obligations de service public ; possibilité de temps incomplet • Fréquente station debout prolongée ; manipulation de produits toxiques ; éventuellement port de charges lourdes • Disponibilité et adaptabilité aux usagers avec risques de tensions • Possibilité de logement sur place • Savoir nager pour les agents travaillant en piscine
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des équipements : stade, gymnase, piscine, patinoire, tennis, etc. • En fonction de la nature des jeux • En fonction de la localisation : écoles, jardins publics, campings, etc. • Spécialisation possible du métier sur des fonctions de gardiennage
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie importante ; prise d'initiative dans le cadre des procédures d'urgence • Garant de la surveillance des équipements et des usagers et du respect du règlement intérieur (sécurité, accueil du public)
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts directs avec les usagers (scolaires, associatifs, grand public) • Échanges et transmission d'informations régulières avec le responsable de l'équipement ou le responsable du service • Relations avec les intervenants (matériel, traçage des terrains, etc.) • Relations régulières avec les services techniques
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel sportif • Matériel de nettoyage et d'entretien (petites réparations) • Matériel d'entretien et de signalisation • Engins motorisés
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique) • Cadre d'emplois : Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives (catégorie C, filière Sportive)

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des installations et entretien des équipements, matériels et sites sportifs ou ludiques • Surveillance de la sécurité des usagers et des installations ; gestion de la signalétique • Installation et stockage des équipements et du matériel
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des terrains de sports : gazonnés, stabilisés, synthétisés, synthétiques, durs • Entretien des piscines : qualité de l'eau, de l'air, traitement, etc. • Entretien des patinoires : surfaçage de la glace, affûtage des patins, etc. • Entretien des salles (spécifiques ou polyvalentes), gymnases, etc. • Sensibilisation des usagers au respect des règles d'utilisation des jeux

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Contrôle des installations et entretien des équipements, matériels et sites sportifs ou ludiques

- Contrôler l'entretien, le nettoyage, la désinfection, l'hygiène des équipements, des matériels et des sites
- Mettre en place et entretenir des dispositifs de tri sélectif
- Nettoyer les surfaces sportives et installations dans le respect des normes en vigueur
- Préparer et entretenir les différentes aires sportives
- Utiliser les produits et matériels d'entretien en tenant compte de la spécificité des matériaux traités
- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents
- Relever les flux de fréquentation des équipements

Surveillance de la sécurité des usagers et des installations ; gestion de la signalétique

- Accueillir et surveiller les pratiquants et le public
- Faire appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité
- Vérifier la signalétique spécialisée par types d'installations
- Intervenir rapidement en cas d'urgence, alerter les services compétents
- Rendre compte des situations et consigner les incidents
- Tenir le registre de sécurité

Installation et stockage des équipements et du matériel

- Préparer et installer le matériel sportif
- Gérer les stocks de matériels sportifs
- Contrôler la quantité et la qualité des produits stockés
- Contrôler et optimiser la consommation de fluides
- Renseigner les documents de suivi des consommations
- Utiliser les outils de contrôle et mesure de qualité des eaux, de l'air, etc.
- Réaliser le traçage des terrains en conformité avec les règlements fédéraux

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Types de surfaces et revêtements sportifs
- Procédure de nettoyage (fréquence et circuit)
- Normes AFNOR
- Fiches techniques et normatives des différents produits d'entretien des matériaux et des différents types de revêtements
- Réglementation des installations
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Notions de risques et de sécurité pour le public
- Procédures de signalisation du danger
- Réglementation des ERP
- Procédures de montage et démontage des matériels
- Normes (aires de jeux, équipements mobiles)
- Machines, outils (surfaçage, traçage, etc.) et engins
- Méthodes d'entreposage
- Règles sanitaires

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Acteurs de la sécurité (police, incendie et secours)
- Techniques de base d'expression écrite et orale

- Règlements fédéraux (salle, terrains, piscines, etc.) et activités sportives
- Connaissance des fluides et des réseaux des équipements

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Compte-rendu d'activité
ENTRETIEN - MAINTENANCE	Code NSF R2	• Gestion des approvisionnements et des stocks
ENTRETIEN - MAINTENANCE	Code NSF R2	• Organisation et contrôle des opérations de maintenance et d'entretien
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Accueil des usagers
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
SÉCURITÉ DES USAGERS	Code NSF T4	• Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité des usagers